

La République du Centre, 5 septembre 2018

**LOI ELAN ■ Jean-Pierre Sueur, sénateur, répond à Stéphane Bern**

Dans notre édition datée du 4 septembre, Stéphane Bern déclare : « Au Parlement, les élus ont eu gain de cause contre les architectes des bâtiments de France et ils ont voté d'une seule voix pour la loi ELAN ». Le sénateur PS Jean-Pierre Sueur « s'inscrit en faux contre cette déclaration. En effet, la suppression de l'avis conforme des architectes des bâtiments de France dans plusieurs circonstances importantes n'a été adoptée au Sénat que par cinq voix de majorité ! J'étais intervenu avec beaucoup de force contre cette disposition qui porte grandement atteinte à notre patrimoine que Stéphane Bern défend avec beaucoup de conviction ». Avec d'autres, le sénateur Sueur « a regretté que la ministre de la Culture ne participe nullement aux débats où elle aurait pu et dû défendre les architectes et l'architecture ». En outre, le parlementaire loirétain rappelle que « la loi n'est pas définitivement adoptée. Il y a encore la commission mixte paritaire et les dernières lectures ».